

ARTEMENT DES ARDENNES

CONSEIL GENERAL *d*

DIRECTION DES BATIMENTS
DEPARTEMENTAUX

COLLEGE d'ATTIGNY

Construction d'un nouveau collège et d'un pôle scolaire

AAT ARCHITECTURE
219 Boulevard Charles Arnould
51100 REIMS

N° d'ordre de service : 5
Date d'envoi : 30.05.2011

Marché n° 2009-342 du 22.10.2010

**ORDRE DE SERVICE
A MAITRISE D'OEUVRE**

Envoi sous pli recommandé avec A.R.

ORDRE DE SERVICE N° 4 :

Prolongation de la phase APD

En raison du retard dans le recrutement d'un géotechnicien pour les études complémentaires, AAT ARCHITECTURE domicilié 219 boulevard Charles Arnould à REIMS (51) est informé que la phase APD est prolongé jusqu'au 15 septembre 2011.

A Charleville Mézières, le 19.04.2011

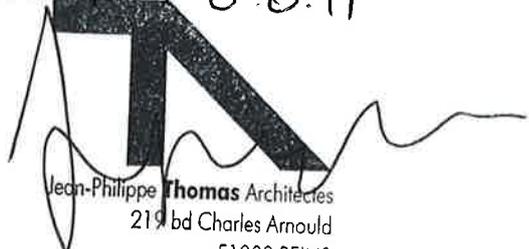
Les ordres de service sont adressés en deux exemplaires au maître d'œuvre, celui-ci renvoie immédiatement au maître d'ouvrage l'un des deux exemplaires après l'avoir signé et y avoir porté la date à laquelle il l'a reçu.

Le Maître d'Œuvre,

(Signature, cachet

date de réception)

6.6.11


Jean-Philippe **Thomas** Architectes
219 bd Charles Arnould
51000 REIMS
T +33 (0)3 26 404 405

Pour Le Maître d'Ouvrage,
Le Directeur des Bâtiments
Départementaux


Francis LAFFORET